

Réf: Dossier 322715

Avis de constitution

SOCIETE « BAMBA SOLAR »

Siège Anyama, Quartier résidentiel, lot 2496 ilot
215, Lot 2496, Ilot 215

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMBA SOLAR »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Fourniture et installation de système d'énergie solaire ;

Installation de forage et fourniture de matériels ;

Vente de matériels et accessoires pour énergie solaire et forage ;

Import-export ;

Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Anyama, Quartier résidentiel, lot 2496 ilot 215, Lot 2496, Ilot 215

Dirigeant(s) M BAMBA MAHAMADOU LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07851 du 08/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47787/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

